



**RAPPORT ANNUEL 2017/2018 DU COMITÉ DES VICTIMES DE
L'ABCPI:**
Jens Dieckmann

Secrétaire:
Gregory Townsend

Membres:
Dato' Shyamala Alagendra
Edinnah Bosibori Arati
Mayombo Kassongo
Paolina Massidda
Luc Walley

A. Objectifs pour l'année (plan de travail tel que soumis au CE)

“Suite aux résultats des élections de l'ABCPI le 1er juillet 2017, le Comité des victimes de l'ABCPI (CV) a tenu sa première réunion le 17 août 2017 au siège de la CPI. Les membres adoptaient le plan de travail 2017/2018 suivant :

- 1. Prise de contact avec les conseils des victimes auprès de la CPI engagés dans des procédures afin de collecter des informations quant aux questions qui se posent dans l'exercice de leur mandat. Préparation d'un rapport de la part du CV qui servira de base pour des discussions ultérieures avec les sections pertinentes de la CPI afin de trouver des solutions pratiques aux questions posées.*
- 2. Suivi en matière d'assistance légale aux frais de la Cour pour les conseils des victimes (voir le Rapport annuel du Comité des victimes 2016/2017, Chapitre C.1.)*
- 3. Suivi sur la question de la représentation légale des victimes et de la représentation légale commune (voir le Rapport annuel du Comité des victimes 2016/2017, Chapitre C.3).*
- 4. Suivi sur le support logistique nécessaire aux équipes des conseils des victimes (voir le Rapport annuel du Comité des victimes 2016/2017, Chapitre C. 4.).*
- 5. Création d'un « Système de mise à jour » sur les décisions en matière de victimes et de conseils des victimes. Les mises à jour pourraient être envoyées par courriel électronique au Directeur exécutif de l'ABCPI et incluses par exemple dans un bulletin – en suivant la pratique de l'ACD du TPIY- ou être accessible aux membres de l'ABCPI sur le site internet pour un accès plus aisé.*
- 6. Organisation d'une session de travail/séminaire/table ronde non-public avec la participation de la Présidence de l'AEP, de la Présidence de la CPI, des Juges de la CPI, du Greffe de la CPI et de la Présidence et membres du CV de l'ABCPI afin de discuter les difficultés découlant de l'approche des juges à la question de la*

représentation légale des victimes depuis 2012, ainsi que le futur de la représentation légale devant la CPI.

7. *Organisation de sessions de formation sur la représentation des victimes. Le CV propose deux sessions de formation : 1) deux jours sur les différents aspects de la représentation légale des victimes. Cette session pourrait inclure une session de formation en ligne afin de joindre une audience plus vaste. (2) Session de travail sur la représentation légale des victimes pendant la formation annuelle pour les avocats inscrits sur la liste des conseils ou l'AG de l'ABCPI 2018 en coopération avec le Comité pour la formation de l'ABCPI »*

Le plan de travail était adopté par le CE.

B. Réunions du Comité

Le Comité des victimes s'est réuni 9 fois aux dates suivantes :

17.08.2017

15.09.2017

20.10.2017

29.11.2017

19.01.2018

09.03.2018

13.04.2018

23.05.2018

14.06.2018

Tous les membres ont participé en personne au siège de la CPI ou par téléphone ou lien vidéo.

Une communication régulière parmi les membres a été assurée par courriel électronique.

Dato' Shyamala Alagendra, Jens Dieckmann et Luc Walleyen ont également été élus au sein du Comité exécutif de l'ABCPI. Jens Dieckmann a été élu Vice-président pour les victimes de l'ABCPI.

C. Résumé des décisions prises et travail accompli

1. Matériel pour la formation

Le CV a produit 3 vidéos en matière de représentation des victimes devant la CPI.

Le premier vidéo au titre “Introduction à la participation des victimes devant la CPI », a été enregistré par Jens Dieckmann. De plus, le Conseil principal du BCPV et membre du CV Paolina Massidda et Dr. Phillip Ambach de la SPVR ont enregistré deux vidéos, disponibles sur le site de l’ABCPI.

Le CV a l’intention de produire dans le futur des vidéos sur le rôle des personnes chargées de dossier dans les équipes de représentation légale et sur des questions relatives aux conseils des victimes qui seront également disponibles sur le site de l’ABCPI.

Le CV a coopérer avec le Comité de la formation de l’ABCPI afin d’assurer la coordination des différentes formations disponibles.

2. ABCPI – Projet de l’Université d’Oxford en matière de participation des victimes

Après consultation avec le Comité exécutif, le Comité de victimes de l’ABCPI a établi un partenariat avec le centre de criminologie de l’Université d’Oxford – dirigé par le Prof. Carolyn Hoyle – et le *Economic and Social Research Council GCRF Postdoctoral Fellow*, Dr. Rudina Jasini - pour un projet de 12 mois en matière de participation des victimes devant la CPI. Le projet a pour titre : “*Advancing the Impact of Victim Participation at the International Criminal Court: Developing Avenues for Collaboration*”. Le projet prévoit la coopération avec le Bureau indépendant du Conseil public pour les victimes au sein de la CPI (BCPV) et l’ABCPI dans la conception de ressources pour l’éducation et la formation de praticiens intéressés dans le domaine du droit pénal international, avec un focus spécifique sur les praticiens qui souhaiteraient représenter des victimes dans les procédures devant la CPI.

Le 31 mai et 1^{er} juin 2018, le CV a organisé en coopération avec l'Université d'Oxford une session de travail d'experts, ainsi qu'une formation en matière de participation des victimes devant la CPI. L'Université d'Oxford a couvert les dépenses pour l'organisation de l'évènement. Le matériel, vidéos et toute information ultérieure sont disponibles aux liens suivants:

<https://www.iccba-abcpi.org/victimtrainingmaterials>

<https://www.iccba-abcpi.org/single-post/2018/01/15/ICCBA---Oxford-University-Common-Project-on-Victims'-Participation-before-the-ICC>

<https://www.law.ox.ac.uk/news/2018-06-05-advancing-impact-victim-participation-international-criminal-court-bridging-gap>

<https://www.law.ox.ac.uk/news/2017-11-30-centre-has-triple-funding-success>

3. Réunion avec les conseils des victimes et leurs équipes engagés dans des procédures devant la CPI

Le 1^{er} décembre 2017, l'ABCPI a invité les conseils des victimes et leurs équipes engagés dans des procédures devant la CPI à une réunion au siège de la CPI. Cette réunion a été organisée à l'initiative du CV pour discuter des questions pertinentes aux équipes des conseils des victimes, ainsi que pour collecter des informations sur les enjeux des conseils des victimes dans l'accomplissement de leur mandat de représentation des victimes dans les procédures. La réunion avait également pour but de réunir les différentes équipes de conseils des victimes engagés dans des procédures devant la CPI afin d'établir une relation entre elles et le CV. Membres de presque toutes les équipes ont participé à la réunion. Les participants ont été invités à soulever et discuter toute questions d'intérêt incluant: la communication avec la section d'appui aux conseils (SAC), la rémunération, le remboursement de frais et le système de « timesheets », les espaces de travail pour les équipes des conseils des victimes. Un rapport a été rédigé pour le CE de l'ABCPI et adopté par celui-ci. Le rapport a été circulé parmi les participants à ladite réunion et servira de base pour des futures réunions et négociations entre

l'ABCPI et le Greffe et autres organes de la CPI avec l'intention d'améliorer les conditions de travail, les pratiques et la coopération. Le rapport est disponible en version caviardée sur la section du site de l'ABCPI réservée au membres.

4. Réunion du Président du CV avec le Président de la CPI

Le 5 février 2018, le Président du CV Jens Dieckmann a participé à une réunion entre le Président de la CPI et le Président et les Vice-présidents de l'ABCPI. Lors de la réunion plusieurs questions ont été discutées, y compris la représentation légale des victimes auprès de la CPI et la possibilité d'organiser une table ronde en 2018, ainsi que l'amélioration des espaces de travail pour les équipes des conseils des victimes. Plus d'informations sont disponible au lien suivant:

<https://www.iccba-abcpi.org/single-post/2018/02/05/ICCBA-Delegation-Meets-with-ICC-President>

5. Présentation du Président du CV en matière de représentation légale des victimes à l'Ambassade du Royaume-Uni au Pays-Bas

Le 6 février 2018, le Président du CV_Jens Dieckmann a donné une présentation à un évènement organisé par l'Ambassade du Royaume-Uni au Pays-Bas sur la représentation légale des victimes. Plus de 100 participants de la communauté diplomatique et des ONGs basés à La Haye étaient présents. Plus d'informations sont disponible au lien suivant:

<https://www.iccba-abcpi.org/single-post/2018/02/06/British-Embassy-Holds-an-Event-on-Victims-Representation-at-the-ICC>

6. Document du CV en matière de questions éthiques

Le CV a adopté un document de 6 pages sur les « Problèmes éthiques en matière de représentations légale des victimes ». Le document a été préparé, discuté et finalement approuvé pendant plusieurs mois. L'intention était de collecter et définir certaines questions éthiques pertinente et actuelles qui peuvent se poser dans la pratique pour servir de point de

départ pour des discussions futures sur comment aborder lesdites question et éventuellement préparer des formations, des opinions juridiques, etc. Le document a été soumis au CE et au Comité sur les standards professionnels pour commencer un dialogue inter-comités sur les questions éthiques dérivant de la représentation légale des victimes.

7. Base de données du CV

Le secrétaire du CV a créé une base de donnée Dropbox où tous les documents relatifs au travail du Comité sont sauvés et accessibles à tous les membres. Cela afin de garantir continuité dans la pratique du CV dans le futur. Les membres actuels et les membres futurs du Comité pourront accéder à la base de donnée et partager les dossiers depuis tout ordinateur avec accès internet.

8. Formation de l'ABCPI en Géorgie

Le membre du CV Luc Walleyne a participé en tant que formateur à une session de travail pour des conseils de victimes organisée à Tbilisi (en Géorgie) le 18 et 19 juin 2018, en partenariat avec le Human Rights Center (HRIDC).

D. L'étendu de la réalisation du projet original du Comité

1. Dans leur première réunion, les membres du CV ont décidé de focaliser le travail sur les questions d'intérêt commun à tous les conseils représentant des victimes devant la CPI.
2. Sur la base de ce consensus large et dans un esprit d'unité, de collégialité et de solidarité, le CV a développé une coopération active et basée sur la confiance entre les membres tout au long de l'année. Cela a permis au Comité de réaliser une grande partie des objectifs du le plan de travail. Des matériaux de formation ont été produit et rendus disponibles; en partenariat avec l'Université d'Oxford, le CV a organisé une

réunion d'experts et une formation de 2 jours en matière de participation des victimes devant la CPI ; etc. Puisque 3 membres du CV étaient également des membres du CE, les questions relatives aux conseils des victimes étaient toujours sur l'agenda de l'ABCPI. En tant que membres du CE, les membres du CV ont travaillé sur des questions telles que taxation, ressources pour les équipes et assistance légale aux frais de la Cour qui ont également un intérêt pour les conseils des victimes. Les activités menées par le CV en 2017/2018 démontre qu'on peut atteindre le but de l'ABCPI d'être une association inclusive qui représente les intérêts de tous les conseils au sens de l'article 1 du Code de conduite professionnelle des conseils devant la CPI.

3. Il reste bien sûr du travail à accomplir. D'un côté, le CV devra travailler à la mise en œuvre d'un système de mises à jour des décisions de la CPI pertinentes pour les victimes et le travail des conseils des victimes. Ce projet a obtenu le support du CE mais devra être ultérieurement développer dans la pratique. Deuxièmement, le CV devra organiser la session de travail/séminaire/table ronde, avec la Présidence de l'AEP, la Présidence de la CPI, les juges de la CPI, le Greffe de la CPI et la Présidence de l'ABCPI et le membres du CV sur le futur de la représentation légale des victimes devant la CPI. Ce projet a été discuté le 5 février 2018 avec le vieux Président de la CPI, toutefois, puisque un nouveau Président et un nouveau Greffier ont été élus en printemps 2018, ce projet n'a pas pu être réalisé cette année.
4. La coopération du CV avec le CE a été bonne et de confiance. Le CV est particulièrement reconnaissant aux membres du CE, en particulier au Président de l'ABCPI Karim A. Khan, pour leur support continu à toutes les activité du Comité.
5. Le CV est également reconnaissant au Secrétariat de l'ABCPI - et en particulier au Directeur exécutif Dominic Kennedy - pour le support fantastique. En effet, le support proactif du Secrétariat a permis au CV de réaliser des projets-clés de son plan de travail.

